



ADMIS
DIPLÔME D'ÉTAT
AIDE-SOIGNANT
SESSION DE JUIN 2022

1/1
Pour la directrice régionale et par délégatio

Arrêté du 10 juin 2021

Le président du jury
Christophe Jouzeau

Nom de naissance	Nom d'épouse ou d'usage	Prénom	Autres prénoms	NOM ÉCOLE
CARLIER		Florie		74ALPESLÉMANAMBILLY
MONTEIRO PEREIRA		Marta	Vitória	74ALPESLÉMANAMBILLY

Délai de recours de 2 mois à compter de la date d'affichage :
- soit gracieux auprès de l'auteur de la décision
- soit contentieux auprès du tribunal administratif

Fait à Lyon le 4 juillet 2022